

<https://dijon.snes.edu/spip/spip.php?article473>



Le s2 89 au boulot...

C'est parti pour une nouvelle année syndicale

- Technique - Départements - Yonne - Archives - Unes de l'année scolaire 2004-2005 -



Publication date: mardi 31 août 2004

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Réuni le jeudi 19 août, le secrétariat départemental du SNES 89 a décidé d'adresser aux correspondants SNES des établissements un premier courrier avant la rentrée. Il y définit, entre autres, la "politique" qu'il entend mener cette année.

Extraits...

(...) L'année dernière a été difficile tant du point de vue professionnel (avec des conditions de travail qui ne s'améliorent pas) que du point de vue syndical : nous n'avons pas réussi à impliquer les collègues, sans doute déçus par l'issue de la bagarre sur les retraites, dans les luttes que nous avons menées sur des dossiers pourtant essentiels.

Le SNES, comme les autres syndicats, a perdu des adhérents (30 dans l'Yonne). Les retraits sur salaire opérés suite au mouvement sur les retraites y sont sans doute pour quelque chose mais ils n'expliquent pas, loin de là, la totalité des désaffections.

Face à un gouvernement particulièrement agressif pour les salariés, au premier rang desquels les personnels de la Fonction publique d'Etat, il apparaît pourtant que seul un **syndicalisme fort, actif et de propositions**, pourra gripper la machine à casser les droits sociaux mise en branle par la droite et le patronat.

Dans notre domaine de l'éducation, si nous laissons faire, le second degré est le secteur qui paiera, encore, le plus lourd tribut à la politique gouvernementale de réduction des dépenses publiques et de dégraissage des effectifs. Les fuites, probablement savamment organisées, malgré le démenti, des propositions de la commission Thélot (article du *Monde* daté jeudi 26 août) ne laissent présager que du mauvais pour la future loi d'orientation sur l'école.



Il nous revient donc, à nous, au SNES, d'être à l'offensive dès la rentrée et d'entretenir avec les collègues, tout au long de l'année, l'indispensable dialogue syndicat-personnels, seul à même de construire une mobilisation à la hauteur des enjeux. C'est ce à quoi le secrétariat départemental s'engage à travailler, avec, nous l'espérons, le soutien et la participation des correspondants et des adhérents SNES des établissements.

Au-delà des premières réunions sur les Conseils d'administration dont nous fixerons le planning et les lieux en **Assemblée Générale mercredi 8 septembre**, nous souhaitons **aller à la rencontre du maximum de collègues**, syndiqués ou non, au plus près de leur lieu de travail, dans les établissements.

Il s'agit, pour nous, de nous inscrire dans la campagne de syndicalisation menée au plan national par le S4, de mieux saisir les attentes des collègues en direction du syndicat mais aussi de leur métier ; de voir avec eux comment l'outil syndical peut être utile à faire évoluer les conditions de travail et les pratiques professionnelles. **Notre objectif est d'aller au moins une fois dans l'année dans chacun des établissements du département.**

Aussi, quel que soit le moment de l'année scolaire, quel que soit le sujet, **n'hésite pas à nous solliciter** : nous viendrons volontiers participer à une rencontre avec tes collègues, que ce soit sous forme d'heures d'information syndicale, de réunion de fin de journée, de repas pris en commun à la cantine du collège ou du lycée ou de simple présence dans la salle des profs.

C'est parti pour une nouvelle année syndicale

Au-delà aussi de ces rencontres, il nous paraît important que les correspondants et les adhérents du SNES soient mieux informés de ce que fait leur syndicat et participent davantage à l'élaboration de sa stratégie. **Cette année, le secrétariat départemental se réunira le jeudi après-midi**, le plus souvent au local FSU d'Auxerre, parfois à Sens.

Nous ouvrirons, périodiquement, ce secrétariat aux correspondants et adhérents SNES qui souhaiteront y participer (l'information sur le lieu et la date sera faite par courriel).

Le secrétariat essaiera, dans la mesure du possible, de restituer, sous la forme d'une prise de notes, le contenu de toutes ses réunions. Si tu souhaites être destinataire de ces comptes rendus, fais-le nous savoir, nous te les adresserons par courriel ou courrier papier. (...)



Syndicat **n**ational des **e**nseignements de **S**econd degré
